

FNB indiciel américain de croissance de dividendes Vanguard

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le FNB indiciel américain de croissance de dividendes Vanguard (le « FNB ») a pour objectif de placement de reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement d'un indice de titres de capitaux propres américains qui mesure le rendement du placement dans des actions ordinaires de sociétés américaines qui ont démontré qu'elles augmentaient les dividendes au fil du temps. Actuellement, ce FNB Vanguard cherche à reproduire l'indice S&P U.S. Dividend Growers (ou tout indice qui le remplace) (l'« indice »). L'indice, qui est pondéré en fonction de la capitalisation boursière, comprend les actions ordinaires de sociétés de l'indice S&P United States BMI qui ont suivi une politique de hausse constante des dividendes chaque année durant au moins dix années d'affilée; ces sociétés sont sélectionnées en fonction de critères liés à la durabilité du rendement en dividendes et font l'objet d'une pondération maximale de 4 % lors des rééquilibrages.

Afin de réaliser son objectif de placement, le FNB adopte une méthode de placement dite de « gestion passive » ou de « gestion indicielle », conçue pour reproduire le rendement de l'indice en investissant principalement dans un fonds domicilié aux États-Unis (le « Fonds Vanguard domicilié aux États-Unis ») et géré par The Vanguard Group, Inc. (« VGI »), qui cherche lui-même à reproduire l'indice. Subsidiairement ou en plus d'investir dans le Fonds Vanguard domicilié aux États-Unis, le FNB peut investir son actif directement dans les actions qui composent l'indice.

Risque

Le risque associé à un placement dans le FNB demeure le même que celui indiqué dans le prospectus le plus récent. Au cours de la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025, il n'y a eu aucun changement au FNB pouvant avoir des répercussions significatives sur le niveau de risque global lié à un placement dans le FNB.

Résultats

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, le FNB a affiché un rendement de -0,35 %, après déduction des frais, comparativement à un rendement de -0,17 % pour son indice de référence, l'indice Spliced S&P U.S. Dividend Growers (l'« indice de référence »), et à un rendement de 1,08 % pour l'indice NASDAQ US Dividend Achievers Select. Les frais de gestion et autres charges d'exploitation du FNB ont réduit de 0,15 point de pourcentage le rendement du FNB par rapport à celui de l'indice de référence. Divers autres facteurs expliquent le reste de la différence.

Événements récents

Il n'y a aucun événement récent à communiquer.

Opérations entre parties liées

Placements Vanguard Canada Inc. (le « gestionnaire ») est gestionnaire, fiduciaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur du FNB. À ce titre, il a le droit de recevoir, en contrepartie de ses services, des frais de gestion qui lui sont payés par le FNB (voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous).

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants de nature financière, mais non le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du FNB. Il est possible d'obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais en composant le 1 877 410-7275, en nous écrivant à l'adresse 22, rue Adelaide Ouest, bureau 2500, Toronto (Ontario) M5H 4E3 ou en visitant notre site Web à l'adresse vanguard.ca ou le site SEDAR+ à l'adresse sedarplus.com. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous afin de se procurer un exemplaire des politiques et procédures du FNB relatives aux votes par procuration, du dossier des votes par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

De temps à autre, le gestionnaire peut, au nom du FNB, effectuer des opérations ou conclure des ententes faisant intervenir certaines personnes ou sociétés auxquelles il est lié, lorsqu'il juge que ces opérations ou ententes sont dans l'intérêt du FNB. Une courte description des opérations ou des ententes entre le FNB et les parties liées est fournie dans la présente section.

Sous-conseiller

Le gestionnaire a retenu les services de Vanguard Global Advisers, LLC (« VGA »), un membre de son groupe, pour qu'elle agisse comme sous-conseiller du gestionnaire pour le FNB. À ce titre, VGA gère le portefeuille de placement du FNB, fournit des analyses et prend des décisions de placement, sous la surveillance continue du gestionnaire. VGA est un conseiller en placement inscrit aux États-Unis ayant ses bureaux à Valley Forge, en Pennsylvanie. En rémunération de ses services de sous-conseiller, VGA a droit à une partie des frais de gestion payés au gestionnaire par le FNB.

En ce qui concerne la supervision continue du membre du groupe par le gestionnaire, ce dernier s'est appuyé sur une recommandation positive et une instruction permanente, qu'il a reçues du comité d'examen indépendant (CEI) du FNB. L'instruction permanente exige du gestionnaire qu'il se conforme à ses politiques et procédures sur la surveillance des services fournis par le sous-conseiller du FNB et qu'il en fasse rapport périodiquement au CEI en décrivant chaque situation pour laquelle le gestionnaire a suivi l'instruction permanente et s'est conformé aux politiques et procédures.

Frais de gestion

Comme il est indiqué à la rubrique « Opérations entre parties liées », le gestionnaire agit comme gestionnaire, fiduciaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur du FNB. En rémunération de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion annuels maximaux de 0,28 % de la valeur liquidative (la « VL ») quotidienne du FNB, à payer mensuellement.

Le FNB investit principalement dans un fonds domicilié aux États-Unis (le « Fonds Vanguard domicilié aux États-Unis ») géré par VGI, la société mère indirecte du gestionnaire, qui est en droit de percevoir des frais pour ses services de gestionnaire du Fonds Vanguard domicilié aux États-Unis. Afin qu'il n'y ait aucune duplication des frais exigibles relativement au FNB et à son placement dans le Fonds Vanguard domicilié aux États-Unis, les frais de gestion payables par le FNB au gestionnaire, comme il est indiqué ci-dessus, sont réduits du total des frais de gestion payables à VGI par le Fonds Vanguard domicilié aux États-Unis et de certains frais que ce dernier paie directement (collectivement, le « ratio des charges totales du Fonds Vanguard domicilié aux États-Unis »). Le ratio des charges totales du Fonds Vanguard domicilié aux États-Unis est incorporé dans la valeur de marché des parts dudit Fonds dans lequel le FNB investit.

Les principaux services rémunérés à même les frais de gestion comprennent la rémunération du dépositaire, de l'agent chargé de la tenue des registres et de l'agent des transferts, ainsi que la rémunération des autres fournisseurs de services, notamment les fournisseurs d'indices, auxquels a recours le gestionnaire.

Le gestionnaire peut, à son gré, convenir d'imposer au FNB ou à certains porteurs de parts des frais de gestion réduits par rapport à ceux auxquels il aurait autrement droit, auquel cas le montant de la réduction est distribué périodiquement par le FNB au porteur de parts sous forme de distributions sur les frais de gestion. Toute réduction dépendra d'un certain nombre de facteurs, dont le montant investi, la valeur liquidative du FNB et l'ampleur prévue de l'activité dans le compte. Les incidences fiscales éventuelles d'une distribution sur les frais de gestion seront généralement assumées par le porteur de parts qui reçoit la distribution.

Faits saillants de nature financière

Les tableaux suivants présentent les principaux renseignements financiers du FNB et ont pour but d’aider le lecteur à comprendre les résultats du FNB pour les périodes indiquées.

Actif net par part du FNB¹

	Période close le 30 juin 2025	Exercices clos les 31 décembre				
		2024	2023	2022	2021	2020
Actif net à l’ouverture de la période	95,85 \$	76,93 \$	70,04 \$	73,97 \$	61,24 \$	55,17 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des revenus de placement	0,74	1,39	1,26	1,15	0,98	0,90
Total des charges	(0,12)	(0,21)	(0,18)	(0,15)	(0,15)	(0,12)
Gains (pertes) réalisés pour la période	1,05	0,67	2,96	2,22	1,35	1,31
Gains (pertes) latents pour la période	(2,13)	18,12	4,03	(6,19)	11,55	4,56
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²	(0,46)	19,97	8,07	(2,97)	13,73	6,65
Distributions						
Revenu (à l’exclusion des dividendes)	(0,62)	(1,18)	(1,06)	(0,94)	(0,90)	(0,76)
Gains en capital	—	(0,07)	(0,03)	—	(0,06)	—
Remboursement de capital	—	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)
Total des distributions annuelles ³	(0,62)	(1,25)	(1,09)	(0,94)	(0,96)	(0,76)
Actif net à la clôture de la période	94,90 \$	95,85 \$	76,93 \$	70,04 \$	73,97 \$	61,24 \$

- 1 Les faits saillants de nature financière sont extraits des états financiers préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité, qui autorisent le calcul de l’actif net sur la base du dernier cours pour les actifs et passifs financiers, lorsque ce cours s’inscrit dans l’écart acheteur-vendeur du jour. Il pourrait y avoir des différences entre l’actif net calculé aux fins du traitement des transactions des porteurs de parts et l’actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables calculé aux fins de l’établissement des états financiers au 30 juin 2025 et aux 31 décembre 2024, 2023, 2022, 2021 et 2020.
- 2 L’actif net et les distributions sont établis selon le nombre réel de parts en circulation à la date applicable. L’augmentation (la diminution) liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
- 3 Certaines distributions ont été versées en espèces et d’autres ont été réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. Immédiatement après un réinvestissement, le nombre de parts en circulation a fait l’objet d’un regroupement afin que la valeur liquidative par part à la suite de la distribution et du réinvestissement soit la même que si la distribution n’avait pas été versée. Le montant réel des distributions peut légèrement différer, car les nombres ont été arrondis.

Ratios et données supplémentaires

	Période close le 30 juin 2025	Exercices clos les 31 décembre				
		2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹	2 039 452 \$	1 937 360 \$	1 218 512 \$	1 005 074 \$	1 019 280 \$	757 554 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹	21 492	20 212	15 840	14 350	13 780	12 370
Ratio des frais de gestion ²	0,31 % ³	0,30 %	0,31 %	0,30 %	0,30 %	0,30 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions	0,31 % ³	0,30 %	0,31 %	0,30 %	0,30 %	0,30 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴	3,73 %	2,24 %	14,65 %	11,96 %	6,58 %	11,87 %
Ratio des frais d’opérations ⁵	0,00 % ³	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Valeur liquidative par part ¹	94,90 \$	95,85 \$	76,93 \$	70,04 \$	73,97 \$	61,24 \$
Cours de clôture ¹	94,97 \$	95,86 \$	76,85 \$	69,99 \$	73,96 \$	61,31 \$

- 1 Données au 30 juin 2025 et au 31 décembre de l’exercice indiqué, selon le cas.
- 2 Le ratio des frais de gestion (le « RFG »), exprimé en pourcentage, correspond au rapport entre le total des charges (compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transaction du portefeuille) pour la période en question et la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, et comprend une part proportionnelle des charges des fonds Vanguard sous-jacents.
- 3 Annualisé.
- 4 Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le sous-conseiller gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l’exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d’un exercice, plus les frais d’opérations payés par le FNB sont élevés et plus les possibilités qu’un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n’y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB.
- 5 Le ratio des frais d’opérations, exprimé en pourcentage, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des coûts de transaction du portefeuille et l’actif net moyen quotidien pour la période. Si, durant cette période, le FNB a facturé des commissions aux courtiers désignés pour compenser les répercussions de certains coûts de transaction associés à l’achat ou au rachat de parts du FNB, les coûts de transaction utilisés dans le calcul du ratio des frais d’opérations sont réduits du montant de ces commissions.

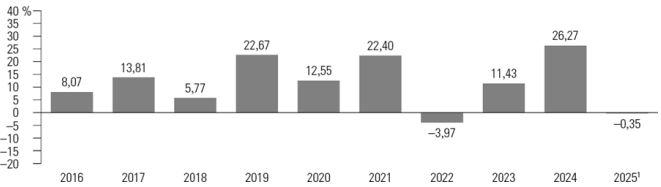
Rendement passé

Les renseignements présentés sur le rendement du FNB supposent que la totalité des distributions effectuées par le FNB pour les périodes indiquées a été réinvestie dans des parts additionnelles du FNB. Ces renseignements ne tiennent pas compte des frais et charges de vente, de rachat, de distribution ni d’autres charges optionnelles qui, le cas échéant, auraient réduit le rendement. Les rendements passés du FNB ne sont pas nécessairement une indication de ses rendements futurs.

Rendement annuel

Le graphique ci-dessous présente le rendement annuel du FNB pour les périodes indiquées et démontre l’évolution du rendement du FNB d’une année à l’autre.

Le graphique indique sous forme de pourcentage quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de la période indiquée, d’un placement effectué le premier jour de cette période.



1 Rendement pour le semestre clos le 30 juin 2025.

Aperçu du portefeuille

Les données présentées portent sur le Vanguard Dividend Appreciation ETF, FNB domicilié aux États-Unis, dans lequel le FNB investit principalement.

Le prospectus et d’autres renseignements concernant ce Fonds Vanguard domicilié aux États-Unis peuvent être consultés à l’adresse sec.gov/edgar.

Répartition sectorielle

Au 30 juin 2025

	% du fonds sous-jacent
Technologies	23,3 %
Produits financiers	17,6
Industrie	17,0
Soins de santé	14,4
Consommation discrétionnaire	9,8
Produits de première nécessité	6,7
Services collectifs	3,2
Matériaux de base	2,7
Énergie	2,7
Télécommunications	2,4
Autres actifs et passifs (montant net)	0,2
	100,0

25 principaux titres

Au 30 juin 2025

Le tableau suivant présente les 25 principaux titres en portefeuille (ou l’ensemble des titres si le portefeuille contient moins de 25 titres).

	% du fonds sous-jacent
Broadcom, Inc.	5,7 %
Microsoft Corp.	4,9
JPMorgan Chase & Co.	4,0
Apple, Inc.	3,4
Eli Lilly & Co.	3,0
Visa, Inc., cat. A	2,9
Exxon Mobil Corp.	2,3
Mastercard, Inc., cat. A	2,3
Costco Wholesale Corp.	2,2
Walmart, Inc.	2,1
Procter & Gamble Co.	1,8
Johnson & Johnson	1,8
Home Depot, Inc.	1,8
Oracle Corp.	1,7
AbbVie, Inc.	1,6
Bank of America Corp.	1,5
UnitedHealth Group, Inc.	1,4
Cisco Systems, Inc.	1,4
Coca-Cola Co.	1,4
International Business Machines Corp.	1,4
Abbott Laboratories	1,2
Linde plc	1,1
Intuit, Inc.	1,1
Goldman Sachs Group, Inc.	1,1
McDonald’s Corp.	1,0
	54,1
Valeur liquidative totale	2 039 451 874 \$

Les indices S&P 500®, S&P 500® (CAD-Hedged), S&P U.S. Dividend Growers et S&P U.S. Dividend Growers (CAD-hedged) (les « indices ») sont des produits de S&P Dow Jones Indices LLC, une division de S&P Global, ou de ses sociétés affiliées (« SPDJI »), et sont utilisés sous licence par Vanguard. Standard & Poor's® et S&P® sont des marques de commerce déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC, une division de S&P Global (« S&P »); Dow Jones® est une marque de commerce déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »). Les marques déposées sont utilisées en vertu d'une licence accordée à SPDJI et d'une sous-licence accordée à certaines fins à Vanguard. Les FNB Vanguard ne sont ni commandités, ni parrainés, ni vendus, ni commercialisés par SPDJI, Dow Jones, S&P ou les sociétés qui leur sont affiliées (collectivement appelées, « S&P Dow Jones Indices »). S&P Dow Jones Indices ne fait aucune déclaration ni ne fournit aucune garantie, explicite ou implicite, aux détenteurs des FNB Vanguard ou à tout membre du public quant au bien-fondé du placement dans des titres en général ou dans les FNB Vanguard en particulier ou à la capacité des indices de reproduire le rendement du marché dans son ensemble. S&P Dow Jones Indices n'a de lien avec Vanguard relativement aux indices qu'en vertu de l'attribution sous licence des indices et de certaines marques de commerce, marques de service ou noms commerciaux de S&P Dow Jones Indices ou de ses concédants. Les indices sont établis, constitués et calculés par S&P Dow Jones Indices sans égard à Vanguard ou aux FNB Vanguard. S&P Dow Jones Indices n'est pas tenue de prendre en considération les besoins de Vanguard ou des détenteurs de parts des FNB Vanguard au moment de déterminer, d'établir ou de calculer les indices. S&P Dow Jones Indices n'est pas responsable de la détermination du moment de l'émission ou de la vente des parts des FNB Vanguard, de leur prix ou de leur quantité et n'y a pas participé, ni de la détermination ou du calcul de l'équation suivant laquelle les parts des FNB Vanguard seront converties en espèces, remises ou rachetées, selon le cas. S&P Dow Jones Indices n'a aucune obligation et ne saurait être tenue responsable en ce qui concerne l'administration, la commercialisation ou la négociation des FNB Vanguard. Il est impossible de garantir que les produits de placement fondés sur les indices suivront avec précision l'évolution de ces indices ou donneront des rendements positifs. S&P Dow Jones Indices LLC n'est pas un conseiller en placement. L'inclusion d'un titre dans un indice ne constitue pas une recommandation d'achat, de vente ou de conservation d'un tel titre par S&P Dow Jones Indices, et n'est pas considérée comme un conseil en placement.

S&P DOW JONES INDICES NE GARANTIT PAS LA PERTINENCE, NI L'EXACTITUDE, NI L'OPPORTUNITÉ, NI L'EXHAUSTIVITÉ DES INDICES NI D'AUCUNE DONNÉE S'Y RAPPORTANT OU DE TOUTE COMMUNICATION, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES COMMUNICATIONS ORALES OU ÉCRITES (DONT LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES) RELATIVES AUX INDICES. S&P DOW JONES INDICES NE SERA EN AUCUNE FAÇON RESPONSABLE DE DOMMAGES OU DE PERTES RÉSULTANT D'ERREURS, D'OMISSIONS OU DE RETARDS RELATIVEMENT AUX INDICES. S&P DOW JONES INDICES NE DONNE AUCUNE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE ET DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTES LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UNE FIN OU À UNE UTILISATION DÉTERMINÉE OU QUANT AUX RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR VANGUARD, LES DÉTENTEURS DES FNB VANGUARD OU TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE PAR SUITE DE L'UTILISATION DES INDICES OU DES DONNÉES S'Y RAPPORTANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P DOW JONES INDICES NE SERA EN AUCUNE FAÇON RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, ACCESSOIRE, PUNITIF OU CONSÉCUTIF (Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, TOUT MANQUE À GAGNER, TOUTE PERTE LIÉE AUX OPÉRATIONS, TOUTE PERTE DE TEMPS OU DE GOODWILL), MÊME SI ELLE A ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, QUE CE SOIT EN VERTU DE LA THÉORIE DE LA RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, DÉLICTUELLE, SANS FAUTE OU AUTRE. AUCUN TIERS NE BÉNÉFICIE D'UNE ENTENTE OU D'UN ARRANGEMENT CONCLU ENTRE S&P DOW JONES INDICES ET VANGUARD, À L'EXCEPTION DES CONCÉDANTS DE S&P DOW JONES INDICES.



Placements Vanguard Canada Inc.

22, rue Adelaide Ouest
Bureau 2500
Toronto (Ontario) M5H 4E3

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur des événements futurs, résultats, circonstances, rendements ou attentes, qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt certains points de vue au sujet d'événements futurs. De par leur nature, les énoncés prospectifs donnent lieu à des hypothèses et comportent des risques inhérents et des incertitudes. Il existe un risque important que les prédictions et autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne se fier indûment à aucun des énoncés prospectifs, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, les conditions, les actions ou les événements réels futurs et les objectifs, les attentes, les estimations ou les intentions exprimés ou implicites dans les énoncés prospectifs. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces énoncés prospectifs, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le FNB peut investir ainsi que les risques décrits de temps à autre dans le prospectus du FNB. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des énoncés prospectifs pour prendre des décisions concernant un placement dans le FNB, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, Placements Vanguard Canada Inc. ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, et décline expressément toute intention ou obligation de le faire, sauf si la loi l'y oblige.

« Dividend Achievers » est une marque de commerce de The NASDAQ OMX Group, Inc. (collectivement appelée, avec les sociétés qui lui sont affiliées, « NASDAQ OMX ») et est utilisée sous licence par The Vanguard Group, Inc. Les FNB Vanguard ne sont ni commandités, ni parrainés, ni vendus, ni commercialisés par NASDAQ OMX, et NASDAQ OMX ne fait aucune déclaration quant au bien-fondé du placement dans les FNB. NASDAQ OMX NE DONNE AUCUNE GARANTIE ET N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES FNB VANGUARD.

L'Industry Classification Benchmark (l'« ICB ») est la propriété de FTSE. FTSE n'assume aucune responsabilité à l'égard de qui que ce soit pour toute perte ou tout dommage découlant d'une quelconque erreur ou omission dans l'ICB.